



DEC_0402_2025

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
 Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
 E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC LA COMPAGNIE M42

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;

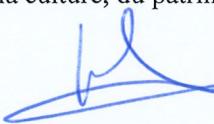
VU l'arrêté du Maire n° 376-2023 portant délégation de signature à Monsieur Julien TIMON en charge de la culture et du patrimoine,

CONSIDERANT la programmation culturelle du théâtre l'Eclat pour la saison 2025-2026,

Le Maire décide de signer un contrat de cession avec la compagnie M42 domiciliée 8 rue du Fort Chatillon 76200 DIEPPE pour une représentation du spectacle « pourquoi n'y a t-il plus de chats à Veules les Roses » à la Micro-Folie de Pont-Audemer le samedi 24 janvier 2026 dans le cadre du festival Igloo pour un montant de 2.962 €.

Fait à Pont-Audemer, le 15 décembre 2025

Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation



 Julien TIMON

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le 16/12/2025

S²LO

ID : 027-200077329-20251215-DEC_0402_2025-AU